AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-11-71 235518

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 134 du mois de Novembre 1971 — 8 Novembre 1971

NOTE TECHNIQUE RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE CULTIVEE SOUS SERRE EN VUE DE LIMITER LES RESIDUS DE PESTICIDES AUX TOLERANCES ADMISES PAR L'O.M.S. (1)

PREAMBULE

Cette note a été rédigée en conclusion d'expérimentations réalisées au cours de la saison 1970-71 avec des fongicides couramment utilisés. Celles-ci avaient pour objet d'en fixer les conditions d'application en vue de limiter les résidus de ces pesticides à des quantités ne dépassant pas les tolérances préconisées par l'O.M.S. et adoptées par la plupart des pays. Ces conseils ne sont valables que pour la saison 1971-72 et seront modifiés en fonction des connaissances complémentaires que nous apporteront les travaux d'expérimentation en ce qui concerne notamment l'utilisation éventuelle de nouveaux fongicides.

I - RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

TERREAU DESTINE A LA CONFECTION DES MOTTES

- Employer un terreau de bonne qualité, pouvant être réhumecté sans difficulté si les mottes deviennent sèches.
- Désinfecter ce terreau à la vapeur quelques jours avant la confection des mottes.

PEPINIERE

Elle doit être installée dans un lieu bien isolé des autres cultures et de toute source de contamination. Le meilleur moyen est d'aménager une partie de la serre spécialement pour la multiplication des plants.

Planter le plant peu développé.

PREPARATION DU SOL DESTINE A RECEVOIR LA CULTURE

- Arroser dans les jours qui précèdent la plantation pour que le sol contienne une bonne réserve d'eau. Il ne faut pas exagérer cependant afin de pouvoir planter dans de bonnes conditions, sans nuire notamment à la structure du sol.
- Si les cultures précédentes étaient atteintes par le Sclerotinia et seulement dans ce cas, désinfecter superficiellement sur sol prêt à planter avec :
  - la vapeur sur 5 à 10 cm de profondeur,
  - ou le Quintozène employé en pulvérisation ou en poudrage, à la dose de 15 kg de M.A./ha.

.../...

153

(1) - O.M.S. : Organisation Mondiale de la Santé.

ARROSAGES

- Arroser copieusement au cours des deux premières semaines afin de compléter les réserves d'eau du sol.
- Par la suite, éviter d'arroser en période d'humidité prolongée, profiter au contraire des journées ensoleillées. La fréquence et l'importance des arrosages dépendent de la nature du sol, les sols filtrants exigeant des arrosages plus fréquents et moins copieux.
- Bassiner en période de temps chaud pour compenser l'évaporation intense, qui se traduit par l'apparition de nécroses sur le bord des feuilles où se développe ensuite la Pourriture grise.
- Eviter d'arroser ou de bassiner le soir.

ELIMINATION DES PLANTES MALADES

- Eliminer régulièrement les laitues qui "coulent" et sur lesquelles s'implante ensuite la Pourriture grise. Les recueillir dans un sac de plastique afin de limiter la dissémination des germes, ce qui ne peut être obtenu avec une cagette.
- Eviter de déposer des déchets de cultures près des ouvertures de la serre, ce qui constituerait un foyer d'infection.

II - LUTTE CHIMIQUE CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE

(traitements en cours de végétation)

Elle varie suivant l'époque à laquelle la laitue est cultivée, les conditions influençant le développement de ses maladies n'étant évidemment pas les mêmes à l'automne, en hiver et au printemps.

Les traitements à effectuer sont donc indiqués dans cette note en fonction de la date de semis.

Les produits à utiliser de préférence sont : (doses exprimées en matière active)

- sur pépinière : contre le Mildiou, le Zinèbe à la dose de 16 à 20 g à l'are. Contre le Botrytis, le Thirame à la dose de 20 g à l'are.
- après plantation : contre le Mildiou, le Mancozèbe ou le Zinèbe, en pulvérisation, à la dose de 16 g à l'are. Contre le Botrytis, le Thirame, en pulvérisation, à la dose de 20 g à l'are.

A/ - Semis réalisés de mi-Septembre à fin Octobre.

PEPINIERE : Dès la levée et jusqu'à la plantation, traiter tous les cinq jours contre le Mildiou et, si nécessaire, contre le Botrytis.

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE : deux à trois traitements dirigés à la fois contre le Mildiou et le Botrytis effectués à sept jours d'intervalle, le dernier se situant impérativement au plus tard à sept semaines de la récolte.

B/ - Semis réalisés en Novembre et Décembre

PEPINIERE : Mêmes traitements que sur semis réalisés de mi-Septembre à fin Octobre.

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE : Contre le Mildiou, les traitements ne se justifient généralement pas. Contre le Botrytis, on pourra se limiter à deux traitements, le dernier étant exécuté impérativement au plus tard à sept semaines de la récolte.

C/ - Semis réalisés en Janvier et début Février

PEPINIERE : Mêmes traitements qu'en A et B.

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE : Contre le Mildiou, traitement tous les sept jours, le dernier se situant impérativement au plus tard à trois semaines de la récolte. Contre le Botrytis, on pourra se limiter à un seul traitement, deux semaines après plantation.

LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS

1) CHOIX DES PRODUITS

La lutte contre les rongeurs champêtres se réalise en recourant à des appâts toxiques. Ceux-ci sont constitués de grains, de préférence du blé ou à défaut de l'orge, enrobés de Phosphure de zinc, de Crimidine ou de Chlorophacinone.

Le Phosphure de zinc est un produit très toxique, non seulement pour les Campagnols mais également pour l'homme, les animaux domestiques et le gibier.

La confection des appâts ne peut être effectuée que par un pharmacien ou sous sa surveillance.

La Crimidine est livrée sous forme de grains prêts à l'emploi. Il s'agit également d'un produit toxique qui, toutefois, présente moins de risque pour le gibier et les animaux domestiques.

Les préparations faites avec le Phosphure de zinc ou la Crimidine doivent être employées de façon à ne pouvoir être consommées par le gibier et les animaux domestiques.

A cet effet, les grains seront, soit disposés dans les galeries des rongeurs, soit placés à l'abri sous des balles de paille ou de foin. Dans le premier mode d'application quelques grains par trou sont suffisants. Avec la seconde méthode, il faut mettre la valeur de 150 g de grains environ, sous chaque abri.

Le Chlorophacinone se présente sous forme de concentrat huileux pour la préparation d'appâts et sous forme de grains tout préparés. Ce composé étant sans danger pour le gibier, l'épandage peut se faire en surface. Cependant, pour que le traitement soit efficace, les grains ne doivent pas être distribués à la volée mais disposés en lignes espacées de 5 mètres, à la dose de 7 à 10 g au mètre linéaire, soit 10 à 20 kg à l'hectare, ou en petits tas, approximativement une bonne poignée sur 2 mètres de longueur, suivant la dispersion des foyers.

Quel que soit l'appât utilisé, ne jamais le manipuler à mains nues.

2) EPOQUE D'APPLICATION

Lorsque les Campagnols disposent d'une alimentation variée, ils négligent plus ou moins les appâts qui leur sont proposés.

La mise en place des traitements débutera donc avec les semailles d'automne, voire au moment des premières levées des blés et des orges d'hiver, alors que la plupart des récoltes sont rentrées.

3) ORGANISATION DE LA LUTTE

Les Campagnols étant susceptibles de se déplacer facilement, tout traitement, pour être efficace, doit être généralisé à la totalité de la zone infestée. Afin de faciliter l'organisation de tels traitements, des arrêtés préfectoraux ont rendu la lutte obligatoire sur le territoire d'un certain nombre de communes de la Circonscription, particulièrement infestées par ces rongeurs.

Il ne faut pas oublier de traiter les prairies permanentes ou temporaires ainsi que les fossés et talus qui sont des refuges importants à partir desquels se développent les invasions.

Le transport des appâts, surtout s'ils sont à base de Phosphure de zinc ou de Crimidine, doit se faire dans des récipients étanches, afin d'éviter des accidents aux animaux domestiques et au gibier.

.../...

Le Phosphure de zinc est exclusivement délivré par les pharmaciens. Les grains à la Crimidine ainsi que ceux au Chlorophacinone et les concentrats huileux de ce composé, se trouvent chez les coopératives et négociants en grains, engrais et produits phytosanitaires.

Les traitements sont à la charge des agriculteurs et des collectivités intéressés. Leur coût peut être évalué entre 15 et 45.- F./ha, suivant l'importance des populations, les quantités de grains préparés et le toxique choisi.

CONCLUSIONS

La lutte contre les Campagnols est possible, mais pour être efficace, elle doit être entreprise en même temps sur la totalité du territoire infesté. Il convient donc d'envisager une action commune et concertée.

Afin d'éviter des proliférations telles que celles observées cet automne, des mesures préventives doivent être prises chaque année par les agriculteurs et collectivités. Elles consistent notamment à :

- Surveiller les lieux favorables au maintien et à la multiplication des rongeurs (talus, fossés, friches, haies, lisières des forêts, etc...) et faucher la végétation pour faciliter l'action des auxiliaires naturels.

- Enlever et détruire les pailles, foins et autres résidus de récolte laissés sur les champs.

- En fin d'hiver, avant la période de reproduction des Campagnols, traiter les foyers les plus actifs pour en réduire les populations.

Additif au Supplément n° 1 du Bulletin n° 133

DESHERBAGE CHIMIQUE DU COLZA

En plus des indications données concernant l'emploi de la Carbétamide, ce produit peut être utilisé lorsque le colza atteint le stade 6 feuilles. Cependant, en raison des levées très irrégulières des colzas, le traitement au stade 6 feuilles ne pourrait intervenir que dans les parcelles où la végétation présente une très bonne régularité (généralement celles semées dans la dernière décade du mois d'Août). D'autre part, une quantité d'eau de 400 litres à l'hectare semble suffisante.

Additif au Supplément n° 2 du Bulletin n° 133

DESINFECTION DES SEMENCES

Contre la Mouche grise des céréales, l'Endosulfan est également efficace. Dans les préparations commerciales mixtes, ce produit est généralement associé au Lindane.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Supplément n° 2 au Bulletin n° 133 paru le 8 Octobre 1971.